



Conseil de sécurité

Soixante-quatorzième année

8630^e séance

Jeudi 3 octobre 2019, à 10 heures

New York

Provisoire

Président : M. Matjila/M. Mabhongo (Afrique du Sud)

Membres :

Allemagne	M. Heusgen
Belgique	M. Pecsteen de Buytswerve
Chine	M. Zhang Jun
Côte d'Ivoire	M. Ipo
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Craft
Fédération de Russie	M. Polyanskiy
France	M. de Rivière
Guinée équatoriale	M. Ndong Mba
Indonésie	M. Djani
Koweït	M. Almunayekh
Pérou	M. Duclos
Pologne	M ^{me} Wronecka
République dominicaine	M. Singer Weisinger
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Allen

Ordre du jour

La situation dans la région des Grands Lacs

Rapport du Secrétaire général sur la mise en oeuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région (S/2019/783)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation dans la région des Grands Lacs

Rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région (S/2019/783)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République démocratique du Congo à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Huang Xia, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2019/783, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région.

Je donne maintenant la parole à M. Huang Xia.

M. Huang Xia : J'ai l'honneur de présenter le rapport (S/2019/783) du Secrétaire général sur la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région.

Je voudrais à l'entame de mon intervention livrer aux membres du Conseil une note d'optimisme, car la région des Grands Lacs est plus que jamais résolument engagée dans sa marche vers la stabilité. Des étapes importantes ont été franchies dans la mise en œuvre de l'Accord-cadre grâce, notamment, au transfert pacifique du pouvoir en République démocratique du Congo et à la volonté réaffirmée des leaders de la région de faire ensemble face aux défis qui entravent son émergence.

Après sa prise de fonctions, le Président de la République démocratique du Congo, Félix Tshisekedi, s'est engagé à travailler étroitement avec ses pairs afin de rétablir la paix et la sécurité dans l'est de la République démocratique du Congo. Cette ouverture diplomatique a été saluée par tous les chefs d'État que j'ai rencontrés dans la région, qui m'ont assuré de leur

engagement à soutenir cet élan de coopération. Dans ce contexte, les réunions tripartites et quadripartites, tenues grâce aux bons offices du Président congolais et du Président angolais, ont conduit à un rapprochement entre l'Ouganda et le Rwanda, avec la signature d'un mémorandum d'entente entre ces deux pays frères.

J'aimerais saluer ici l'engagement des Gouvernements ougandais et rwandais à apaiser les tensions et à rétablir entre eux des relations de coopération fraternelle. Je dois également féliciter l'Angola et la République démocratique du Congo pour leur détermination à promouvoir le dialogue et la résolution pacifique des différends entre les pays de la région. J'appelle le Conseil à encourager la poursuite de ces efforts.

La volonté de coopération au niveau sécuritaire s'est traduite récemment par des consultations entre les services de sécurité et de défense de la République démocratique du Congo et ceux des pays voisins, notamment du Burundi, de l'Ouganda et du Rwanda, dans le but de renforcer leur coopération contre les groupes armés opérant dans l'est de la République démocratique du Congo. Ces initiatives soulignent la pertinence d'une approche régionale et holistique pour s'attaquer à la menace sécuritaire.

À la lumière des constats que j'ai pu faire à ce stade, je puis assurer les membres qu'il y a une occasion importante pour nous attaquer aux causes profondes de l'insécurité. Il convient, par conséquent, de la saisir pour renforcer la coopération régionale afin de permettre aux populations de mieux bénéficier des richesses de leur région. À cet égard, il faut renforcer les programmes de développement et améliorer l'intégration régionale. C'est en saisissant cette corrélation entre, d'une part, une paix et une sécurité assurées et, d'autre part, un développement et une prospérité mieux partagés que la région réussira à changer la donne, qui demeure centrée sur la gestion des conflits. Certes, nombre de défis persistent. L'insécurité qui résulte de la présence et de l'activisme dans l'est de la République démocratique du Congo de groupes armés, tant étrangers que locaux, demeure une préoccupation majeure. En outre, l'exploitation et le commerce illicites des ressources naturelles alimentent une économie illégale qui entretient ces groupes armés.

Les déplacements forcés de populations dus à l'insécurité sont encore fréquents. Par ailleurs, des efforts accrus sont nécessaires en vue de la protection et de la promotion des droits de l'homme, afin d'assurer plus de justice, plus d'équité et plus de respect pour

la dignité de la personne humaine. À cet égard, qu'il me soit permis de partager avec les membres du Conseil quelques initiatives menées par mon bureau, conjointement avec les autres garants de l'Accord-cadre, pour soutenir les pays signataires.

En matière de coopération sécuritaire pour la neutralisation des forces négatives, les garants de l'Accord-cadre, conjointement avec le Mécanisme national de suivi en République démocratique du Congo, facilitent des consultations entre les chefs des services de renseignements de la République démocratique du Congo, du Burundi, de l'Ouganda, du Rwanda et de la Tanzanie. Cette initiative donne suite aux orientations du dernier sommet du Mécanisme régional de suivi de l'Accord-cadre afin de renforcer le climat de confiance et de promouvoir une approche commune dans la lutte contre les groupes armés étrangers opérant dans l'est de la République démocratique du Congo.

Dans ce cadre, mon bureau a entrepris des consultations avec les pays concernés au sujet de mesures non-militaires susceptibles de servir de compléments aux opérations militaires. En effet, même si l'option militaire demeure cruciale, des programmes complémentaires doivent être mis en place, avec l'appui de la communauté internationale, pour faciliter le désarmement volontaire, le rapatriement et la réintégration de ces groupes dans leur pays d'origine, ainsi que la réhabilitation des communautés affectées.

En outre, des projets transfrontaliers générateurs d'emplois au profit des jeunes doivent être mis en œuvre. La coopération et l'intégration régionales sont en cours de revitalisation. La République démocratique du Congo, le Burundi, l'Ouganda et le Rwanda ont manifesté leur intérêt à amorcer une conversation politique sur la question des ressources naturelles, en vue d'en faire le levier d'une prospérité partagée.

Mon bureau appuie aussi les préparatifs pour la deuxième édition de la Conférence sur l'investissement et le commerce dans la région des Grands lacs, qui se tiendra en mars prochain à Kigali. Le Président rwandais, M. Paul Kagame, m'a assuré de son ferme engagement à la tenue de cette conférence. J'appelle les membres du Conseil à soutenir cette initiative qui permettra de mettre en évidence le rôle du secteur privé dans la recherche d'une paix durable.

La coopération judiciaire et la lutte contre l'impunité ont été renforcées grâce à l'adoption, en mai dernier, par les Ministres de la justice de la région

de la Déclaration de Nairobi sur la justice et la bonne gouvernance. Des actions de suivi ont été entreprises pour en assurer la mise en œuvre, y compris à travers le renforcement de la coopération judiciaire entre les pays signataires.

La promotion du rôle des femmes, des jeunes et de la société civile est l'une de mes priorités. Mon bureau, en partenariat avec ONU-Femmes, l'Union africaine, FemWise-Africa et la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, mène des missions conjointes de solidarité et de plaidoyer pour la participation des femmes aux instances de prise de décisions et aux processus politiques et de paix, mais aussi pour un renoncement définitif à la culture de l'impunité, surtout par rapport aux violences fondées sur le genre.

Mon bureau travaille aussi étroitement avec la société civile pour une approche concertée et inclusive en appui à la pacification et au développement de la région. À cet effet, des consultations entre les garants de l'Accord-cadre et la société civile ont eu lieu en septembre dernier à Nairobi et ont abouti à des recommandations visant à promouvoir une meilleure implication de la société civile dans les processus politiques et dans l'atteinte de la parité des genres.

C'est le lieu de signaler que la République démocratique du Congo succédera à l'Ouganda à la tête du Mécanisme régional de suivi de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région et que le prochain sommet du Mécanisme se tiendra à Kinshasa.

L'espoir est plus que jamais permis, et nous devons redoubler nos efforts afin d'appuyer la région dans le changement positif qu'elle a amorcé.

Je voudrais conclure en remerciant les membres du Conseil pour leurs précieuses orientations dès l'entame de mon mandat. Je demeure constamment et attentivement à leur écoute, afin qu'ensemble, nous puissions accompagner et appuyer les pays de la région dans leur élan vers une paix durable et une prospérité partagée.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Huang Xia de son exposé.

Je tiens à saluer la présence dans la salle de membres du Comité d'experts du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine. Je leur souhaite la bienvenue.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

M. de Rivière (France) : Je tiens tout d'abord à remercier beaucoup M. Huang Xia pour son exposé.

La région des Grands Lacs connaît en effet une dynamique nouvelle depuis plusieurs mois, sous l'impulsion du Président Tshisekedi, mais aussi avec l'appui du Président Lourenço et l'engagement des Présidents Museveni et Kagame. Cette volonté de réduire l'insécurité a d'ores et déjà permis des progrès appréciables. Les sommets de Kinshasa, le 31 mai, et de Luanda, les 12 juillet et 21 août, ont abouti à la signature d'un mémorandum entre le Rwanda et l'Ouganda, destiné à faciliter leurs relations politiques et économiques. La décision du sommet de la Communauté de développement de l'Afrique australe de renforcer la concertation de cette organisation avec la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs s'inscrit également dans cet élan.

Mais la situation dans la région reste, malheureusement, trop souvent marquée par les tensions et l'insécurité, en hausse ces derniers mois dans l'est de la République démocratique du Congo. Elle se caractérise aussi par la détérioration de la situation humanitaire et les déplacements forcés de populations. Les groupes armés étrangers et diverses milices mènent des activités illicites, voire criminelles, en violation des droits les plus fondamentaux. Nous saluons les efforts constants que déploie la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo dans l'est du pays, elle qui est confrontée quotidiennement à cette situation.

Pour faire face à ces défis, je tiens à saluer les annonces faites par le Président Tshisekedi dans le domaine de la lutte contre l'impunité, de l'amélioration des capacités des Forces armées de la République démocratique du Congo et de la gestion des ressources naturelles. J'espère que ces annonces pourront être concrétisées prochainement, et j'encourage les pays voisins à suivre et à mettre en œuvre des initiatives similaires.

Le développement des relations de bon voisinage et le renforcement de la coopération frontalière sont indispensables pour réussir à atteindre l'objectif commun de pacification de l'est de la République démocratique du Congo. Il est essentiel de traiter simultanément les causes profondes de l'instabilité régionale, tout d'abord en mettant fin aux trafics et aux

activités de ceux qui les financent et en développant les opportunités économiques pour une exploitation légale et bénéfique à tous des ressources naturelles, en vue d'un développement véritable de la région.

Ensuite, il faut encourager un processus de réconciliation entre communautés, afin que chacune et chacun puisse jouir de ses droits civils et politiques, ainsi que des opportunités économiques, notamment l'accès juste à la terre; soutenir la lutte contre l'impunité et le respect des droits de l'homme, ainsi que M. Huang Xia l'a dit, ainsi que la préservation d'un accès humanitaire complet pour assurer une assistance aux personnes les plus vulnérables; s'attaquer au règlement des conflits fonciers pour permettre la cohabitation harmonieuse des différentes communautés; et mettre en œuvre des processus de désarmement, démobilisation, réinsertion des groupes armés, afin de permettre la réinsertion effective des combattants démobilisés dans leur pays ou dans leurs communautés.

De tels mécanismes ont commencé à être mis en place pour les Forces démocratiques de libération du Rwanda et l'ex-Mouvement du 23 mars. Des progrès ont été faits; la France les salue. Ils doivent être menés à leur terme. En Ituri, le processus a débuté avec le groupe congolais baptisé Force de résistance patriotique de l'Ituri. C'est encourageant, et le processus doit être poursuivi rapidement pour éviter toute rechute dans le conflit. Le temps joue contre nous.

Dans d'autres cas, cela passera par une combinaison d'action militaires et de police déterminées, d'incitation à la démobilisation et de coopération entre pays de la région. La remise de rebelles rwandais par les autorités burundaises aux autorités de Kigali en avril en est une illustration.

Il nous faut enfin apporter une réponse déterminée à la crise humanitaire et sanitaire qui touche des centaines de milliers de personnes dans la région, en raison des conflits et des épidémies d'Ebola, de paludisme, de rougeole et de choléra. La France appelle à cet égard l'ensemble des partenaires internationaux à se mobiliser pour y répondre. Seulement 30% des fonds nécessaires au plan de réponse humanitaire pour la République démocratique du Congo ont été fournis. C'est largement insuffisant.

Sur tous ces aspects, l'Envoyé spécial du Secrétaire général a un rôle crucial à jouer, par son appui à la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo

et la région, et au suivi des engagements. La France lui réitère son plein soutien et réaffirme également sa solidarité avec la région des Grands Lacs et son appui à la réconciliation et au développement régional. Elle restera fidèle à l'engagement pris en 2013. Nous avons un objectif commun : contribuer à forger la stabilité régionale à long terme. Nous sommes prêts à travailler avec la région pour surmonter les défis actuels.

M. Pecsteen de Buytswerve (Belgique) : Je voudrais tout d'abord remercier l'Envoyé spécial Xia pour son premier briefing au Conseil de sécurité.

Je voudrais concentrer mon intervention autour de trois messages principaux.

Premièrement, le développement économique est un facteur essentiel. Comme l'a souligné l'Envoyé spécial à juste titre, le développement et la coopération économique sont un vecteur important pour la paix et le développement dans la région des Grands Lacs comme ailleurs, à partir du moment où ils se font dans le respect des droits de l'homme et de l'environnement. C'est d'ailleurs une priorité qui a été exprimée à de multiples reprises par le Président de la République démocratique du Congo lui-même et que nous soutenons pleinement. Cela requiert aussi la création de conditions identiques pour tout le monde pour les investissements et opportunités économiques dans la région. Les activités et réformes contre la corruption doivent être soutenues, la transparence doit être accrue dans les domaines financier et minier par exemple, ce qui permettra de motiver les instances financières internationales, entre autres, à se réengager.

Deuxièmement, notre message le plus important, tant il sous-tend la réussite de tout le reste, concerne la situation sécuritaire, politique et humanitaire et celle des droits de l'homme dans la région des Grands Lacs. Nous tenons à saluer la nouvelle dynamique régionale, lancée en grande partie par les Présidents Tshisekedi et Lourenço. Certes, la situation générale dans la région des Grands Lacs reste un sujet d'inquiétudes et mérite toute notre attention. Mais les dernières initiatives régionales ont le potentiel de substantiellement faire pencher la balance dans la lutte contre les différents groupes armés.

Par ailleurs, nous espérons que les futures élections présidentielle, législatives et locales au Burundi seront crédibles, transparentes et inclusives, et qu'elles se dérouleront dans un climat pacifié,

dans lequel les droits et la sécurité de tous les acteurs politiques soient garantis.

En ce qui concerne les questions humanitaires, le dernier rapport du Secrétaire général (S/2019/783) est particulièrement inquiétant. En République démocratique du Congo, nous restons notamment préoccupés par la violence intercommunautaire à Djugu, Mahagi et Irumu. Parallèlement, nous ne devons pas oublier qu'outre l'épidémie d'Ebola qui continue à sévir dans la région, la malaria et le choléra continuent de faire de très nombreuses victimes.

Nous restons également très attentifs quant à la situation des droits de l'homme en République démocratique du Congo. Comme l'a déclaré le Président Tshisekedi, le respect des droits de l'homme et la restauration de l'état de droit sont des enjeux cruciaux. Il est préoccupant de constater qu'encore trop de cas de violences sexuelles – on parle de 41 % dans le dernier rapport – sont attribués à des agents de l'État. Cela ne fait que renforcer notre conviction que la professionnalisation des forces de sécurité et la lutte contre l'impunité doivent rester des priorités. Le volontarisme du Président Tshisekedi crée un environnement plus favorable pour mener à bien les réformes attendues depuis longtemps par la population congolaise dans ce domaine particulièrement important. Ce volontarisme, marqué par quelques mesures préliminaires, mérite d'être encouragé et soutenu par la communauté internationale afin que les autorités congolaises poursuivent résolument leurs efforts. L'appui de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), tel que mandaté par le Conseil, a un rôle à jouer ici et restera crucial à cet égard.

Enfin, mon troisième message concerne la réflexion stratégique sur la région des Grands Lacs. Avant la fin de cette année, nous nous pencherons sur l'avenir de la MONUSCO, tandis que les élections au Burundi sont planifiées pour l'année prochaine. Il est dès lors crucial de pouvoir disposer au plus tôt d'une approche onusienne pour la région des Grands Lacs – une approche concertée qui apporte encore plus de cohérence et qui soit volontairement orientée vers l'avenir.

M. Ipo (Côte d'Ivoire) : Ma délégation salue la tenue de cette séance d'information et félicite M. Huang Xia, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, pour la qualité de son exposé sur la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité

et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région.

La Côte d'Ivoire se réjouit des progrès accomplis dans la mise en œuvre des processus politiques dans certains pays de la région des Grands Lacs, notamment la République démocratique du Congo, le Burundi et la République centrafricaine. En République démocratique du Congo, mon pays se félicite de la mise en place des institutions nationales, à la suite des dernières élections. Il s'agit en l'occurrence du Parlement, de la nomination du Premier Ministre et de la formation du nouveau Gouvernement. Il exhorte les autorités congolaises à poursuivre cette dynamique par la mise en œuvre rapide du programme d'action du Gouvernement, approuvé le 6 Septembre par le Parlement, en vue de la satisfaction des besoins urgents des populations.

S'agissant du Burundi, la Côte d'Ivoire prend note de l'état d'avancement des préparatifs pour les élections de 2020. Elle encourage toutes les parties prenantes burundaises à renouer avec le dialogue politique et à conjuguer leurs efforts, en vue de l'organisation d'élections inclusives, crédibles et apaisées en 2020.

En ce qui concerne la République centrafricaine, ma délégation se félicite de la formation d'un nouveau gouvernement inclusif et du rétablissement progressif de l'autorité de l'État à l'intérieur du pays, après la signature, le 6 février, de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation. Elle appelle toutes les parties signataires à respecter leurs engagements, en mettant pleinement en œuvre cet accord en vue de la stabilisation et de la consolidation de la paix dans ce pays.

Ces signaux positifs nous fondent à croire que la mise en œuvre effective de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba par l'ensemble des parties intéressées contribuera significativement au retour de la paix et de la stabilité, ainsi qu'au développement des pays de la région. Toutefois, ces avancées ne doivent pas nous faire perdre de vue les défis sécuritaire, humanitaire et sanitaire auxquels la région des Grands Lacs, en particulier la République démocratique du Congo, est confrontée.

Sur le plan sécuritaire, ma délégation demeure préoccupée par la persistance des activités des groupes armés, qui déstabilisent les provinces de l'est de la République démocratique du Congo et contraignent les populations civiles à se déplacer vers des zones plus sûres, aggravant ainsi la crise humanitaire dans le pays. Elle appelle les pays de la région et les partenaires internationaux à soutenir davantage les initiatives des

autorités congolaises et de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo visant à neutraliser les forces négatives et à stabiliser cette partie du pays.

Au niveau sanitaire, mon pays demeure également préoccupé par la propagation du virus Ebola, qui, nonobstant les efforts accrus des autorités congolaises et de la communauté internationale, reste une menace pour la République démocratique du Congo et la région. À cet égard, nous appelons au maintien de tous les appuis consentis dans la lutte contre cette maladie et au renforcement des mesures préventives, aussi bien sur l'étendue du territoire congolais qu'aux frontières avec les pays voisins.

Pour conclure, la Côte d'Ivoire voudrait rappeler que l'Accord-cadre d'Addis-Abeba constitue la pierre angulaire pour la paix et la stabilité durables en République démocratique du Congo et dans la région des Grands Lacs. Elle exhorte par conséquent les pays de la région signataires de cet accord à renforcer leur coopération dans divers secteurs d'activité d'intérêt commun afin de relever collectivement les défis sécuritaire, sanitaire et humanitaire persistants auxquels la région est confrontée.

M. Singer Weisinger (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Nous remercions M. Huang Xia de son exposé.

La République dominicaine se félicite des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, ainsi que des avancées enregistrées dans la région, notamment en République démocratique du Congo après la transition pacifique du pouvoir et la formation du nouveau Gouvernement.

Des progrès ont été réalisés en matière de représentation des femmes et de renouvellement des engagements en faveur de la coopération et de l'intégration régionales. De même, nous nous félicitons qu'un accord ait été conclu au Soudan entre le Conseil militaire de transition et la coalition de l'opposition – les Forces pour la liberté et le changement – pour former un gouvernement de transition dirigé par des civils, sous les auspices de l'Union africaine et de l'Éthiopie.

Nous sommes préoccupés par la précarité de la situation en matière de sécurité, en particulier en République démocratique du Congo, où les groupes armés continuent d'intensifier leurs attaques contre la

population civile, les Forces armées de la République démocratique du Congo et la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République du Congo (MONUSCO), qui ont causé la mort de centaines de civils, dont des femmes et des enfants.

De telles activités ont une incidence négative sur la paix, la stabilité aux frontières et sur l'ensemble de la région. C'est pourquoi nous demandons instamment aux pays touchés de conjuguer leurs efforts pour démanteler les groupes armés, éradiquer le trafic de ressources naturelles et éliminer le trafic d'armes et de munitions. Ce qu'il faut, ce sont des plans de développement qui incluent les jeunes affectés par les conflits armés afin de renforcer leurs capacités et de satisfaire leurs demandes en matière d'emploi en leur offrant des possibilités d'éducation.

Le climat d'insécurité aggrave une situation humanitaire déjà préoccupante. Nous observons avec consternation le nombre croissant de réfugiés, de demandeurs d'asile et de personnes déplacées. Les millions de déplacés et de réfugiés au Soudan du Sud et dans d'autres pays de la région recensés durant la période couverte par le rapport soulignent la nécessité de continuer d'encourager l'évolution positive de la situation politique dans la région. Dans le cas du Burundi, si 75 000 réfugiés sont rentrés chez eux, les 400 000 réfugiés burundais répartis dans les pays de la région sont une source de vive préoccupation.

Nous considérons comme importante la tenue de la prochaine conférence sur l'investissement et le commerce axée sur les investissements transfrontières en tant que facteur crucial d'intégration et de développement économique, de la même manière que les mesures prises pour contribuer au développement économique.

Pour relever les défis existants, une analyse commune des problèmes et des possibilités est nécessaire en vue de trouver des solutions régionales via le dialogue et la coopération, dans le respect des engagements pris en appui à la paix, à la sécurité et au développement socioéconomique de la région des Grands Lacs.

Enfin, nous saluons le rôle que jouent l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et la MONUSCO, entre autres, ainsi que leur coopération et les efforts qu'ils déploient en vue de parvenir à une coexistence pacifique et stable dans la région.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine remercie l'Envoyé spécial Huang Xia de son exposé. La région des Grands Lacs est située au cœur du continent africain. Elle dispose d'abondantes ressources, de vastes territoires et d'un énorme potentiel de développement. La région des Grands Lacs est depuis trop longtemps en proie au mécontentement et aux conflits et pâtit d'une situation sécuritaire difficile, de l'absence de développement et de sombres perspectives humanitaires. Il y a peu, grâce aux efforts conjoints de la communauté internationale et des pays de la région, la région des Grands Lacs a connu de nombreuses évolutions positives aux plans politique et sécuritaire ce que nous jugeons encourageant.

Le nouveau Gouvernement de la République démocratique du Congo a achevé sa formation sans heurts. Depuis son entrée en fonction, le Président Tshilombo Tshisekedi a cherché activement à améliorer les relations avec les pays de la région, ce qui a donné une nouvelle impulsion à la coopération régionale. La situation au Burundi est restée calme. Les préparatifs en vue des élections générales prévues en mai 2020 se poursuivent activement.

Le Président du Soudan du Sud, M. Kiir Mayadirt, a rencontré dernièrement à Djouba le chef de l'opposition, M. Machar, ce qui a permis de jeter les bases pour une accélération de la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Un nouveau gouvernement de transition a été constitué en août et œuvre activement à la réalisation du développement économique et à la relance du processus de paix.

Depuis qu'il a entamé son mandat en avril, l'Envoyé spécial du Secrétaire général Huang Xia a poursuivi activement ses bons offices et s'est rendu dans les pays de la région, notamment en République démocratique du Congo, au Burundi, en Ouganda et au Rwanda, pour exhorter à l'amélioration des relations régionales et au renforcement de la coopération régionale et du processus d'intégration. Il a beaucoup fait pour appuyer la mise en œuvre par les pays de la région de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région. La Chine s'en félicite et continuera de l'aider, ainsi que son bureau, à s'acquitter de leurs mandats.

La Chine appelle les pays de la région à faire fond sur la dynamique positive qui s'est fait jour dans la région en consolidant encore plus avant la confiance mutuelle, en renforçant la coopération et en mettant tout en œuvre

pour que la paix et la stabilité reviennent rapidement dans la région des Grands Lacs. La communauté internationale doit fournir un appui à cette fin. La Chine voudrait faire trois propositions.

Premièrement, régler la crise humanitaire dans la région des Grands Lacs est la priorité absolue. Les pays de la région, notamment la République démocratique du Congo, le Soudan du Sud et la République centrafricaine sont confrontés à une situation humanitaire grave, à savoir de nombreux déplacés et réfugiés et une grave crise alimentaire. L'épidémie à virus Ebola en République démocratique du Congo n'a pas encore été effectivement contenue et risque de se propager à d'autres pays de la région. Dans le même temps, d'autres maladies infectieuses, comme la rougeole et le choléra, font aussi rage dans l'est de la République démocratique du Congo, causant un nombre de décès encore plus élevé que celui dû à l'épidémie d'Ebola. La communauté internationale doit accroître encore davantage son assistance humanitaire, honorer concrètement ses engagements en matière d'assistance, réduire le déficit de financement de l'aide humanitaire et aider les pays de la région à réinstaller et à rapatrier les déplacés et les réfugiés. Le Bureau de l'Envoyé spécial peut jouer un rôle de coordination en étroite coopération avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs.

Deuxièmement, il faut poursuivre les efforts visant à renforcer la coopération entre les pays de la région. Une communication et une coopération efficaces entre les pays de la région sont la base et la garantie de la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région. La Chine se réjouit de voir que depuis son entrée en fonction, le Président de la République démocratique du Congo, M. Tshilombo Tshisekedi, honore activement les engagements spécifiques pris par son pays au titre de l'Accord-cadre et qu'il s'attache à renforcer la coopération avec d'autres pays de la région. Avec l'aide de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs et du secrétariat de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, les pays de la région ont amélioré leur coopération et la confiance mutuelle dans le domaine de la sécurité. La Chine appelle l'ONU et la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs à continuer à tirer pleinement parti de leurs rôles de médiation pour promouvoir davantage de coordination et de coopération sur de telles questions entre les pays de la région aux

finis du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration des groupes armés illégaux.

Troisièmement, davantage de contributions sont nécessaires pour réaliser le développement socioéconomique. Le développement est indispensable pour régler tous les problèmes. Dans la région des Grands Lacs, les causes profondes de ces problèmes sont la pauvreté et le sous-développement, et la solution est le développement durable. La communauté internationale doit accroître son assistance et ses investissements dans les pays de la région des Grands Lacs dans des secteurs comme l'interconnectivité, la santé et l'éducation, et aider les pays de la région à créer des emplois et à améliorer les moyens de subsistance des populations.

Le Bureau de l'Envoyé spécial est en train d'aider aux préparatifs de la conférence sur le commerce et l'investissement dans la région des Grands Lacs, qui doit se tenir au Rwanda en novembre. Nous pensons qu'elle aidera à attirer les investissements internationaux et à promouvoir le commerce transfrontalier. La Chine salue cette initiative et espère que le Bureau promouvra plus avant la coopération économique entre les pays de la région des Grands Lacs, renforcera l'interconnectivité et d'autres domaines d'infrastructure, promouvra l'intégration, réalisera le développement économique et social durable et instaurera une paix durable dans la région des Grands Lacs.

La Chine est disposée à travailler avec le reste de la communauté internationale dans le cadre de notre effort continu visant à contribuer à instaurer la paix et la stabilité et à réaliser le développement dans la région dès que possible. La Chine restera attachée à renforcer la consolidation de la paix dans la région, participant activement aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies qui y sont déployées en fournissant une assistance militaire et en aidant les pays de la région à aller de l'avant dans leurs processus de paix. La Chine restera déterminée à renforcer les capacités aux fins du développement régional ainsi qu'à fournir, du mieux qu'elle peut, une assistance dans les secteurs des infrastructures, de l'agriculture et de la santé pour promouvoir la paix par le développement. La Chine maintiendra son engagement à promouvoir l'établissement de partenariats régionaux pour aider les pays de la région à renforcer les échanges humains et culturels. Elle mettra en place des partenariats fondés sur la confiance mutuelle et la collaboration en vue de promouvoir la paix par la culture.

M. Ndong Mba (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : La République de Guinée équatoriale remercie M. Huang Xia, Envoyé spécial du Secrétaire Général pour la région des Grands Lacs, pour la présentation de son premier rapport dans lequel il décrit en détail la situation dans la région des Grands Lacs en général, et l'application de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération en République démocratique du Congo et la région en particulier (S/2019/873).

En dépit des progrès réalisés dans la région des Grands Lacs, celle-ci reste confrontée à des défis importants liés à la sécurité, à la stabilité et au développement, notamment les activités des groupes armés, l'exploitation illégale des ressources naturelles, les violences ethniques et sexuelles et la crise humanitaire à grande échelle qui touche des millions d'habitants. Nombre de ces défis ont un caractère transfrontalier et exigent une coopération régionale. Dans ce contexte, nous estimons que l'établissement de partenariats et le renforcement des structures étatiques dans la région, ainsi que la promotion et l'autonomisation des femmes, de la société civile et du secteur privé, sont essentiels pour promouvoir un développement durable qui permettra de réduire la pauvreté, les migrations fréquentes et la famine, et de faire face aux groupes armés dans la région.

Nous nous félicitons des récentes évolutions positives dans la région, comme la tenue d'élections pacifiques, la passation pacifique du pouvoir, la nomination du Premier Ministre et la formation d'un nouveau Gouvernement en République démocratique du Congo, ainsi que l'ouverture de l'espace politique par S. E. M. Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo et les initiatives de dialogue régional, qui sont autant d'indicateurs positifs. La signature de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, sous les auspices de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), et la signature du mémorandum d'accord entre l'Ouganda et le Rwanda visant à apaiser les tensions figurent parmi ces évolutions positives. La situation actuelle au Burundi, qui se normalise, avec l'adoption d'une nouvelle Constitution et d'un nouveau code électoral, la publication de la date du 20 mai 2020 pour la tenue des élections présidentielle, législatives et locales, et la décision de S. E. M. Pierre Nkurunziza de financer intégralement les élections sont autant de signes d'une volonté politique forte et positive.

Nous saluons les efforts déployés par les autorités centrafricaines, en coordination avec leurs partenaires internationaux, qui ont abouti à la signature, le 6 février 2019, de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation entre les autorités nationales et 14 groupes armés, dans le cadre de l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine, en vue de la formation d'un Gouvernement inclusif. Nous nous félicitons des efforts déployés par la République centrafricaine en faveur de sa stabilisation et nous saluons les efforts du Gouvernement centrafricain visant à mobiliser un cadre d'appui au processus politique, en vue des élections présidentielle et législatives qui se tiendront en 2020 et 2021. L'organisation de ces élections est un pas de plus vers la réconciliation ainsi que la stabilisation future et définitive du pays.

Nous saluons le travail accompli par le Conseil consultatif de la Plateforme des femmes pour la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour garantir la participation effective des femmes aux processus politiques, de paix et de sécurité dans la région, et nous nous félicitons de l'adoption par les Ministres en charge des questions de genre du Plan d'action régional pour l'application de la résolution 1325 (2000). À cet égard, nous devons continuer d'appuyer les efforts déployés au niveau régional par le Réseau de coopération judiciaire de la région des Grands Lacs pour instaurer la paix et la sécurité, garantir l'exercice des droits de la personne et des libertés fondamentales, et lutter contre l'impunité. La République de Guinée équatoriale réaffirme son ferme attachement à la déclaration solennelle de l'Union africaine visant à faire taire les armes d'ici 2020, une initiative dont le Conseil de sécurité s'est félicitée dans sa résolution 2457 (2019), sous la présidence de la République de Guinée équatoriale (S/PV.8473).

En dépit des mesures prises par les Gouvernements de la région des Grands Lacs pour faire face à la situation humanitaire critique, nous demeurons préoccupés par le grand nombre de personnes déplacées de force, qui sont exposées à la malnutrition, au choléra, à la rougeole et à la maladie à virus Ebola, ce qui exige une assistance technique et financière adéquate de la part de la communauté internationale. Nous condamnons les fréquentes attaques de groupes armés illégaux étrangers et nationaux dans la région des Grands Lacs, ainsi que les affrontements constants et sporadiques qui visent les forces armées et de sécurité des États, le personnel humanitaire, les moyens de transport et le matériel. Tous

ces actes sont considérés comme des violations du droit international humanitaire.

Notre délégation est convaincue que les efforts conjoints de l'ONU, de l'Union africaine et des organisations régionales et sous-régionales permettront de faire face de manière adéquate et coordonnée aux conflits dans la région, et se félicite du récent rapport du Secrétaire Général sur le renforcement de ce partenariat sur les questions de paix et de sécurité en Afrique (S/2019/759). Notre délégation prend note avec satisfaction de la volonté politique renouvelée des dirigeants de la région des Grands Lacs de resserrer les liens entre leurs pays, de régler les différends par la confiance et le dialogue, et de gérer dans un esprit constructif les troubles transfrontaliers en vue de promouvoir la coopération régionale et l'intégration. Nous appelons l'Union africaine, l'Organisation internationale de la Francophonie, la Communauté de développement de l'Afrique australe et les partenaires internationaux à continuer de développer des synergies avec les États membres de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs pour la mise en œuvre de l'Accord-cadre sur la paix, la sécurité et la coopération dans la région, et à profiter du climat actuel pour que les pays de la région, notamment le Burundi, la République démocratique du Congo et la République centrafricaine, participent pleinement à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Pour terminer, nous voudrions féliciter l'ensemble des missions et bureaux des Nations Unies dans la région des Grands Lacs pour leur ardeur au travail.

M^{me} Craft (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier M. Huang Xia, Envoyé spécial du Secrétaire Général pour la région des Grands Lacs, du travail qu'il a accompli pour promouvoir la paix et la sécurité dans la région des Grands Lacs pendant les premiers mois de son mandat.

La région des Grands Lacs est en proie à des conflits depuis des décennies, mais six ans après la signature de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, nous sommes témoins d'un élan en faveur des solutions pour remédier aux facteurs de ce conflit. Les États-Unis s'en félicitent. Nous prenons note de l'évolution positive de la situation en République démocratique du Congo à la suite des élections démocratiques historiques de décembre dernier. Plus précisément, nous nous félicitons de la formation d'un

Gouvernement de la République démocratique du Congo qui comprend de nouveaux dirigeants qui, nous l'espérons, ouvriront la voie à des réformes positives, tout en excluant dans la mesure du possible ceux qui se sont avérés corrompus et inaptes.

Nous saluons également les efforts déployés par le Président pour s'employer activement à répondre aux doléances de longue date du peuple congolais, améliorer les conditions pour les investissements étrangers et renforcer les relations avec les pays voisins. Face à ces évolutions, il convient de souligner que la responsabilité de mettre en œuvre l'Accord-cadre incombe à toutes les parties signataires, et pas seulement à la République démocratique du Congo. Par conséquent, nous prenons note avec satisfaction des multiples efforts déployés par les pays voisins pour mener des échanges sur des questions d'intérêt commun : commerce régional, flux illicites de marchandises contribuant à la corruption, et présence de groupes armés, qui sont décrits en détail dans le rapport du Secrétaire Général (S/2019/783).

Nous saluons l'initiative dont les pays de la région ont fait preuve en œuvrant pour une paix durable et des liens économiques plus solides. Cela dit, les États-Unis sont profondément préoccupés par plusieurs tendances négatives décrites dans ce rapport. L'insécurité continue d'accabler l'est de la République démocratique du Congo, les groupes armés continuent de tirer profit du commerce des minerais, en particulier de l'or, et les Forces démocratiques alliées poursuivent leurs attaques indiscriminées contre les civils, les soldats de la paix et l'armée congolaise.

Les solutions politiques, la réforme du secteur de la sécurité et la démobilisation des groupes armés et leur insertion dans la vie civile seront essentielles pour la stabilité future. Les États-Unis continueront quant à eux de recenser les possibilités de dialoguer avec le Gouvernement de la République démocratique du Congo sur les moyens d'asseoir la sécurité, paix et la prospérité dans l'intérêt du peuple congolais.

Nous restons préoccupés par les restrictions persistantes à la liberté de réunion et d'expression et par les attaques contre les partis politiques de l'opposition au Burundi. Nous rappelons au Gouvernement burundais que l'organisation d'élections pacifiques, libres, justes et transparentes en 2020 constitue le socle de la normalisation des relations avec les États-Unis et les autres membres de la communauté internationale.

La semaine prochaine, le Conseil de sécurité examinera la nécessité d'adopter une position plus ferme en matière de diplomatie préventive et de prévention des conflits. Nous sommes tous parfaitement conscients que les élections ont été le point de départ d'une violence considérable dans cette région dans le passé. Alors que l'élection présidentielle prévue pour 2020 au Burundi approche à grands pas et que les tendances récentes dans le pays pointent dans une direction inquiétante, les États-Unis estiment que le peuple burundais a besoin de l'attention du Conseil. Si nous ne nous y intéressons pas, la vie des Burundais et celle de millions d'autres personnes dans cette région pourraient en pâtir.

Comme les précédentes séances consacrées à ce sujet ont été largement pessimistes, les États-Unis se félicitent que le dernier rapport du Secrétaire général suggère une amélioration de la situation dans la région des Grands Lacs. Pourtant, nous craignons de perdre les acquis des six derniers mois si l'on ne remédie pas intégralement à tous les problèmes que j'ai évoqués aujourd'hui. Je rappelle à mes chers collègues membres du Conseil qu'hier encore, nous avons été motivés par de jeunes dirigeants africains qui nous ont mis au défi de contribuer à la paix et à la sécurité sur le continent (voir S/PV.8629). Pour conclure, je voudrais donc répéter le défi qu'ils nous ont lancé et encourager le Conseil à s'engager de manière proactive et préventive dans l'examen des défis spécifiques auxquels la région des Grands Lacs doit faire face.

M. Allen (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis de m'associer aux autres intervenants pour remercier l'Envoyé spécial Xia de l'exposé qu'il a présenté ce matin. Nous nous réjouissons à la perspective de continuer à travailler en étroite collaboration avec lui pour appuyer ses efforts visant à parvenir à une plus grande paix, à la stabilité et au développement dans la région des Grands Lacs.

La région des Grands Lacs, qui est traditionnellement caractérisée par des conflits internes et des tensions entre voisins, connaît un nouvel élan de coopération régionale en matière de paix et de sécurité. Je pense qu'il importe de relever et de reconnaître les efforts du Président Tshisekedi pour relancer les relations diplomatiques de la République démocratique du Congo avec ses voisins et renforcer la coopération régionale. Le Royaume-Uni se félicite vivement de cette nouvelle dynamique, notamment de la signature d'un mémorandum d'accord visant à apaiser les tensions et à rétablir des relations amicales entre le Rwanda et

l'Ouganda, facilitée par les Présidents de la République démocratique du Congo et de l'Angola. De même, nous nous félicitons vivement de la tenue de réunions visant à renforcer la confiance entre les services de sécurité et de renseignement de la région afin d'intensifier les efforts permettant de neutraliser les groupes armés dans l'est de la République démocratique du Congo.

Parallèlement à cette impulsion diplomatique positive et bienvenue dans la région, les défis persistants liés à la sécurité, au respect des droits de l'homme, au développement et à l'économie sont immenses. À cet égard, qu'il me soit permis d'affirmer que je suis entièrement d'accord avec l'Ambassadeur de Guinée équatoriale sur la nécessité d'adopter une approche coordonnée pour gérer la crise d'Ebola, mais pas seulement l'Ebola; le choléra et la rougeole également. Il est évident que je partage également l'avis de l'Ambassadeur de France sur l'importance d'un financement suffisant du plan d'aide humanitaire.

La situation dans l'est de la République démocratique du Congo et le long des frontières de cette partie du pays, où des groupes armés illégaux continuent de commettre des atrocités contre la population civile et représentent une menace majeure pour la sécurité régionale, est particulièrement préoccupante. Il faut que le Président Tshisekedi ait le contrôle total des forces de sécurité et que les hauts responsables des Forces armées de la République démocratique du Congo ne soient pas autorisés à agir de manière isolée et à favoriser l'insécurité.

Les problèmes que connaissent l'est de la République démocratique du Congo et la région des Grands Lacs dans son ensemble ne peuvent pas uniquement être résolus par des moyens militaires. Comme le Secrétaire général l'indique dans son rapport (S/2019/783), les acteurs régionaux doivent travailler ensemble pour s'attaquer aux causes profondes des conflits. La coopération et des pressions concertées seront nécessaires pour empêcher les groupes armés de recevoir un financement et un soutien de l'intérieur et de l'extérieur de la région. Des groupes armés et d'autres acteurs de la sécurité contrôlent d'importants flux de ressources, notamment de l'or, des minerais et du charbon de bois, de l'est de la République démocratique du Congo vers les pays voisins. Il est clairement dans l'intérêt non seulement des pays de la région, mais plus particulièrement des peuples de ces pays, de transformer ces flux illicites de ressources en flux commerciaux légitimes, contribuant ainsi au développement

économique et, surtout, le plus important aux yeux du Conseil, à la stabilité. À cet égard, je voudrais simplement affirmer que nous encourageons fortement les efforts de l'Envoyé spécial Xia pour soutenir la mise en place de chaînes d'approvisionnement responsables en minerais et promouvoir l'intégration économique dans la région.

Il ne peut y avoir de stabilité durable sans bonne gouvernance et sans protection et promotion des droits de l'homme. Les restrictions de l'espace politique au Burundi, y compris le harcèlement des partis de l'opposition et les restrictions à la liberté des médias, sont profondément préoccupantes. Dans la perspective des élections prévues l'année prochaine au Burundi et en République centrafricaine, le Royaume-Uni demande à tous les acteurs concernés dans ces pays de veiller à ce que les élections soient sûres et crédibles, que les droits de l'homme et les libertés fondamentales soient respectées, et que les élections reflètent dûment les aspirations des populations.

Pour conclure, le Royaume-Uni encourage tous les pays de la région des Grands Lacs à profiter de l'élan positif qui se fait jour et à s'attacher pleinement à renforcer la paix, la stabilité et le développement et, ce faisant, ils auront l'appui du Royaume-Uni et, je pense, de l'ensemble du Conseil.

M. Duclos (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous remercions M. Huang Xia de son exposé particulièrement utile. Nous lui exprimons notre vive reconnaissance et notre plein appui dans ses efforts pour instaurer une paix durable dans la région des Grands Lacs.

Nous sommes conscients de l'engagement constant des pays signataires à mettre en œuvre l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, qui reste pertinent et important pour remédier aux problèmes majeurs de la région et y apaiser les tensions, telles que celles qui régnaient entre le Rwanda et l'Ouganda, mais qui ont été réglées grâce à la signature d'un mémorandum d'accord. Nous nous félicitons en particulier du potentiel de rapprochement régional que ce cadre offre non seulement pour identifier les dynamiques et les défis communs, mais aussi pour promouvoir le dialogue politique et d'autres moyens d'action complémentaire, notamment dans les régions transfrontalières. À cet effet, nous saluons les projets que l'Envoyé spécial va promouvoir pour générer de l'emploi et attirer des investissements dans ces régions.

Nous nous félicitons des évolutions positives décrites dans le rapport du Secrétaire général (S/2019/783) concernant l'amélioration des relations bilatérales et l'approfondissement d'une coopération et d'une intégration régionales accrues, fondés sur la mise en œuvre des mesures de confiance et la revitalisation de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs.

Sur le plan politique, nous pensons qu'il est très positif que, dans le cadre de ces évolutions, les pays s'engagent dans le processus électoral qui se déroulera au Burundi en 2020 et dans la mise en œuvre de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine. L'ouverture politique promue en République démocratique du Congo par le Président Tshisekedi, ainsi que la formation d'un gouvernement civil au Soudan suite à la médiation de l'Union africaine et de l'Éthiopie sont tout aussi à saluer.

Malgré tout, nous restons préoccupés par la présence continue de groupes armés et le facteur de troubles qu'ils représentent en raison de leurs attaques contre la population civile et de leur exploitation illégale des ressources naturelles. Nous jugeons aussi préoccupantes la recrudescence de la violence intercommunautaire et la poursuite des violations des droits de l'homme dans divers territoires. Tous ces phénomènes continuent de faire de cette région un environnement toujours fragile, instable et dangereux. Par conséquent, nous estimons qu'il est essentiel d'adopter une approche coordonnée face aux défis en matière de sécurité, au moyen d'initiatives conjointes telles que la réunion qui, en juin dernier, a rassemblé les services de renseignement et de sécurité des différents pays de la région.

Par ailleurs, la situation humanitaire demeure une source de vives préoccupations, avec un nombre alarmant de déplacés et de réfugiés qui sont extrêmement vulnérables et doivent être protégés. À cela s'ajoutent des conditions sanitaires difficiles, compte tenu de la présence du virus Ebola dans l'est de la République démocratique du Congo et en Ouganda, et de diverses épidémies de choléra, de paludisme et de rougeole. Nous espérons que la communauté internationale, et en particulier les pays engagés en faveur de la paix et de la stabilité dans la région, continueront à fournir un financement durable et prévisible pour les plans d'aide humanitaire, qui sont indispensables.

Nous nous félicitons de la vision de l'Envoyé spécial Xia, qui consiste à continuer de consolider et

d'appuyer les progrès accomplis en vue de mettre un terme, dans une perspective régionale, aux actions des groupes armés et à l'exploitation illégale des ressources naturelles, de promouvoir la coopération économique, de lutter contre l'impunité et d'encourager le dialogue et une action politique inclusive où les femmes et les jeunes engagés en faveur de la paix et le développement sont dûment représentés.

Tout cela doit se faire sur la base des engagements pris au titre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération et en coordination avec les efforts déployés sur le plan régional par le système des Nations Unies, notamment la Commission de consolidation de la paix, les organismes humanitaires et la société civile.

M^{me} Wronecka (Pologne) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Huang Xia, de son exposé édifiant. Au cours des derniers mois, d'importantes possibilités de consolider la paix et la stabilité régionales se sont présentées, notamment grâce à la tenue d'élections pacifiques en République démocratique du Congo, à la signature de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, sous l'égide de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, et à l'accord de paix entre le Gouvernement centrafricain et 14 groupes armés, facilité par l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation de l'Union africaine.

Dans ce contexte positif, les pays de la région des Grands Lacs continuent de subir les conséquences des menaces posées par les groupes armés, des tensions croissantes entre les signataires des accords et des violations des droits de la personne et du droit international humanitaire ainsi que de nouveaux déplacements de populations. À cet égard, la Pologne estime que la lutte contre les activités transfrontières illégales doit faire partie intégrante des mesures visant à relever les défis auxquels la région fait face. Il s'agit d'une condition préalable essentielle pour enrayer les activités des groupes armés et pour une participation réussie des combattants aux programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration.

Par conséquent, nous saluons les efforts en cours visant à consolider les mécanismes de coopération en matière de sécurité régionale, notamment le Mécanisme conjoint de vérification élargi et le Mécanisme conjoint de suivi de la lutte contre les Forces démocratiques alliées.

La Pologne demeure profondément préoccupée par les obstacles qui continuent d'entraver l'exercice

des libertés politiques fondamentales et des droits de la personne dans certaines parties de la région des Grands Lacs. C'est pourquoi nous prions instamment les gouvernements de respecter leurs engagements en la matière, notamment au titre de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, et de faire en sorte que toutes les parties prenantes puissent participer à la prise de décision aux niveaux local et national.

De même, nous reconnaissons le rôle important et crucial que jouent les femmes dans les efforts visant à maintenir et à promouvoir la paix et la sécurité dans la région. À cet égard, nous saluons le rôle joué par le Conseil consultatif de la Plateforme des femmes pour la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération. Dans le même temps, nous appelons toutes les parties prenantes nationales et régionales à mettre en œuvre le Plan d'action régional pour l'application de la résolution 1325 (2000), notamment en respectant le quota convenu en matière de participation des femmes aux négociations de paix et de représentation de celles-ci dans les instances politiques d'ici à 2020.

Pour terminer, la Pologne estime que l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région est un mécanisme essentiel pour instaurer la paix et la sécurité dans la région. Par conséquent, nous appelons tous les signataires à s'acquitter rapidement et en toute bonne foi de leurs engagements respectifs au titre de cet accord. Nous tenons à remercier l'Envoyé spécial du Secrétaire général et son équipe de leur appui inlassable à la mise en œuvre de l'Accord-cadre.

M. Djani (Indonésie) (*parle en anglais*) : L'Indonésie voudrait souhaiter la bienvenue à l'Ambassadeur Huang Xia à l'occasion de son premier exposé au Conseil en sa qualité d'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs. Il peut compter sur le plein appui de l'Indonésie dans ses travaux.

Nous avons pris note du rapport du Secrétaire général en date du 1^{er} octobre 2019 (S/2019/783). La région des Grands Lacs a été récemment le théâtre d'initiatives et d'évolutions positives. Nous devons mettre à profit l'élan actuel pour surmonter progressivement les obstacles qui s'opposent à la paix et au développement durable. Je voudrais faire plusieurs observations à cet égard.

Premièrement, il faut s'attaquer aux causes profondes des conflits. La région des Grands Lacs a été marquée par des conflits, la méfiance et des difficultés humanitaires depuis des années. Nous partageons les préoccupations du Secrétaire général quant aux obstacles qui continuent d'entraver l'exercice des droits de la personne dans la région. La paix et la stabilité demeurent fragiles, surtout en raison de la menace que constituent les groupes armés, l'exploitation et le commerce illicites des ressources naturelles et l'épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo. L'absence de développement est également un facteur d'instabilité. Pourtant, il y a encore de l'espoir.

Nous nous félicitons des mesures prises par le Président Félix Tshilombo Tshisekedi pour renforcer les relations avec les pays voisins, qui ont abouti à la tenue d'une réunion sur le renforcement de la confiance à Kinshasa. Je me fais également l'écho du Secrétaire général en reconnaissant l'importance d'une approche globale pour s'attaquer aux causes profondes des conflits dans la région. La confiance est importante et les partenariats sont essentiels. La communauté internationale doit faire preuve d'unité et appuyer les efforts déployés par les pays africains en faveur de la paix et de la sécurité.

Deuxièmement, il faut donner la priorité à l'aide humanitaire. La République démocratique du Congo compte 548 153 réfugiés et demandeurs d'asile et 4,8 millions de déplacés. Même si 75 000 Burundais ont regagné leur pays, la région compte encore plus de 400 000 réfugiés burundais. En outre, les cas de maladies transmissibles suscitent des préoccupations et nécessitent une intervention humanitaire internationale urgente. Néanmoins, en 2018, le taux de financement des interventions humanitaires dans la région a été inférieur à 50%. En tant que communauté internationale, nous devons faire davantage. Cela ne peut pas continuer ainsi. Nous devons renforcer notre appui à la région, notamment en augmentant l'aide humanitaire.

Troisièmement, le Conseil doit appuyer les travaux des organisations régionales et des missions des Nations Unies dans la région. Nous reconnaissons le rôle que jouent les organisations régionales et sous-régionales. La Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), l'Union africaine, la Communauté de développement de l'Afrique australe et l'ONU sont les principaux garants de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, qui a

été signé par 13 pays de cette région. Nous félicitons la CIRGL des efforts qu'elle déploie pour amener tous les pays de la région à adhérer à la cause de la paix, notamment en luttant contre les mouvements illicites des ressources naturelles.

Nous constatons également que les Casques bleus jouent leur rôle pour obtenir la sympathie et l'adhésion des population locale à l'appui du processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration. L'appui apporté à ce processus par les soldats indonésiens au sein de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo en engageant un dialogue avec les communautés locales est une source de fierté pour notre pays. L'appui de la communauté internationale, par l'intermédiaire des organisations régionales et sous-régionales, permettra au Gouvernement de réintégrer les combattants dans la société et ce faisant, de prévenir la reprise du conflit.

Pour terminer, relever les défis complexes à la paix et à la sécurité auxquels la région est confrontée n'est pas une tâche facile. Pour sa part, l'Indonésie maintiendra son engagement en tant que véritable partenaire de l'Afrique en matière de maintien de la paix et de la sécurité.

M. Heusgen (Allemagne) : Tout d'abord, l'Allemagne tient elle aussi à souhaiter la bienvenue au Conseil au nouvel Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, M. Huang Xia, et à l'assurer de son appui dans son travail. Nous partageons ses conclusions ainsi que celles qui figurent dans le rapport du Secrétaire général (S/2019/783), surtout en ce qui concerne l'amélioration de la situation transfrontalière. Le rapprochement dont l'Envoyé spécial a parlé est très positif et nous avons nous aussi l'impression que c'est largement grâce au Président Tshisekedi qu'on a pu arriver à ce niveau de coopération. L'Allemagne encourage la poursuite de ces efforts de rapprochement régional et l'intensification de la coopération régionale.

Dans son exposé, l'Envoyé spécial a souligné les défis qui subsistent. Je serai bref à cet égard, mais nous savons, ainsi que tout le monde ici l'a souligné, que les attaques et les crimes commis par les groupes armés persistent, de même que les déplacements forcés de population et le commerce illicite des ressources naturelles. Or s'ils venaient à se poursuivre, cela risquerait de faire dérailler les tendances positives.

En ce qui concerne les priorités pour l'avenir, nous sommes d'accord avec ce que l'Envoyé spécial a expliqué, et notamment l'approche holistique qu'il propose. Dans ce contexte, la clef, pour nous comme pour d'autres autour de cette table, c'est la bonne gouvernance. À cet égard, l'Allemagne partage ce que viennent de dire nos collègues américain et britannique concernant les élections au Burundi, car nous estimons en effet que le développement dans ce pays sera déterminant.

Ainsi que l'Envoyé spécial l'a souligné, le respect des droits de l'homme est une question très très importante. Il faut mettre l'être humain au centre des efforts. La lutte contre la corruption et la lutte contre l'impunité sont essentielles et il faut un renforcement de la justice dans tout le pays. Pour ce qui est de la participation des jeunes et des femmes, je ne peux que souscrire à ce que vient de dire ma collègue polonaise.

Ainsi que le souligne le rapport du Secrétaire général, la violence sexuelle continue. Cela a été dit, cette violence sexuelle est commise en grande partie par les forces de sécurité, et il faut donc vraiment faire quelque chose à ce sujet. M. Xia n'avait pas encore été nommé, mais en avril dernier, le prix Nobel de la paix, le docteur Mukwege est venu au Conseil (voir S/PV.8514) et a décrit la situation en République démocratique du Congo. Il a aussi expliqué ce qu'il fallait faire. Le Conseil a dans la foulée adopté la résolution 2467 (2019), et il est très important qu'elle soit mise en œuvre dans tous ses aspects.

Sur le plan économique, là aussi, nous appuyons ce que l'Envoyé spécial a dit, à savoir que la coopération transfrontalière sera clef. La Conférence sur l'investissement et le commerce dans la région des Grands Lacs, qui doit avoir lieu à Kigali, va être déterminante. Mais encore une fois, pour arriver à plus d'emplois, pour arriver à une situation où il y a davantage de prospérité, ce qui est indispensable, c'est la bonne gouvernance. Sinon, sans une amélioration de l'état de droit, on ne pourra pas attirer les investisseurs.

En ce qui concerne la situation humanitaire, nous partageons les préoccupations exprimées par d'autres. L'Allemagne contribue au financement de l'aide humanitaire. Cette année, elle a consacré 66 millions d'euros aux efforts humanitaires en République démocratique du Congo et dans la région. Par ailleurs, la situation concernant l'Ebola a des répercussions sur la situation humanitaire et sur la sécurité, et à cet égard nous estimons nous aussi que la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en

République démocratique du Congo doit jouer un rôle de premier plan.

Pour finir, je voudrais exprimer encore une fois notre appui à l'Envoyé spécial. L'Allemagne est disposée à participer à la réflexion sur une possible adaptation de son mandat.

M. Almunayekh (Koweït) (parle en arabe) : Je voudrais tout d'abord remercier M. Huang Xia, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, de son exposé très utile et lui souhaiter la bienvenue aujourd'hui pour sa première apparition devant le Conseil. Nous appuyons pleinement ses efforts pour stabiliser la situation dans la région des Grands Lacs. Nous appuyons également les efforts inlassables qu'il déploie pour renforcer les capacités et améliorer le développement dans la région.

Nous avons suivi avec intérêt les activités de l'Envoyé spécial et de son bureau, et nous nous félicitons des mesures qu'ils ont prises pour associer les pays de la région aux efforts visant à créer un environnement de coopération qui contribuera à la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région.

Nous nous félicitons également de la coordination et de la coopération instaurées entre tous les bureaux et missions des Nations Unies dans la région. Cette coopération et celle avec les organisations régionales telles l'Union africaine et la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs sont essentielles pour parvenir à la stabilité de la région, qui est notre objectif commun.

En ce qui concerne la situation politique, il existe de nombreux indicateurs positifs qui méritent d'être soulignés et sur lesquels il faudra s'appuyer au cours de la période à venir. Nous nous félicitons de l'évolution de la situation politique en République démocratique du Congo, notamment de la formation récente d'un nouveau gouvernement et des contacts que le Président Tshisekedi a eus avec de nombreux dirigeants de la région. Cela peut sans aucun doute contribuer à instaurer la confiance entre les pays de la région et à créer un environnement propice à la coopération régionale, d'autant plus que nombre des défis qui se posent sont communs et interdépendants.

L'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région est le meilleur moyen de relever ces défis. Nous accueillons positivement les progrès réalisés

jusqu'à présent, et en particulier les résultats de la réunion de Luanda, au cours de laquelle plusieurs pays de la région sont convenus de régler les différends régionaux au moyen des mécanismes régionaux existants.

Il ne fait aucun doute que le développement de la région concourra à la stabilité et à la prévention des conflits. Nous notons que tous les dirigeants de la région ont parlé de cette question lorsqu'ils se sont adressés à la communauté internationale à l'occasion du débat général, la semaine dernière. Nous attendons avec intérêt les résultats de la Conférence sur l'investissement et le commerce dans la région des Grands Lacs, qui doit se tenir l'année prochaine. Nous nous félicitons de l'appui fourni par le Bureau de l'Envoyé spécial aux préparatifs de la Conférence et nous exhortons tous les pays de la région à y participer de manière constructive, de même qu'à toutes les activités régionales visant à renforcer l'économie de la région.

En ce qui concerne la situation sécuritaire, nous sommes préoccupés par la persistance de l'insécurité dans l'est de la République démocratique du Congo, qui a de graves répercussions sur la stabilité et la sécurité de toute la région. Nous nous félicitons de l'engagement pris par le Président congolais de prendre des mesures sérieuses et efficaces à cet égard, et nous soulignons l'importance de la coopération régionale pour le succès de tout plan de stabilisation dans la région.

À cet égard, nous rappelons les recommandations du Mécanisme régional de suivi, appelant les pays de la région à redoubler d'efforts pour faire face à la situation dans l'est de la République démocratique du Congo. Nous nous félicitons de la conférence organisée par l'Envoyé spécial et les garants de l'Accord-cadre sur l'échange d'informations entre services de sécurité. Il s'agit d'une mesure positive qui renforce la coopération et la confiance entre les pays de la zone.

Nous appelons également tous les pays de la région à veiller au succès de la dixième réunion de haut niveau du Mécanisme régional de suivi, qui se tiendra à Kinshasa. Nous notons qu'il est essentiel de s'entendre sur des stratégies de lutte contre la violence pour instaurer la stabilité dans la région.

Nous sommes en effet préoccupés par le fait que certains groupes armés en République centrafricaine ne respectent pas l'Accord politique pour la paix et la réconciliation, et nous soulignons qu'il importe de le respecter au cours de la période à venir, compte tenu de son importance pour stabiliser la situation sécuritaire.

En ce qui concerne le Burundi, la stabilité de la situation sécuritaire est un indicateur positif, et nous espérons que celle-ci restera stable au-delà des élections qui doivent avoir lieu en 2020.

En conclusion, la situation humanitaire dans la région des Grands Lacs est désespérée. Le grand nombre de réfugiés et de personnes déplacées, ainsi que la propagation de maladies, alourdissent les charges et les responsabilités des pays de la région. Il faut redoubler d'efforts aux niveaux régional et international pour relever ces défis. Nous saluons les mesures préventives que divers pays de la région ont prises pour arrêter la propagation du virus Ebola sur leur territoire et nous attendons également avec intérêt que les mesures nécessaires soient prises pour assurer que les réfugiés puissent regagner volontairement leurs foyers dans des conditions de sûreté et de dignité.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je voudrais tout d'abord remercier l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, M. Huang Xia, pour son exposé détaillé et pour sa présentation, pour la première fois, du rapport du Secrétaire général (S/2019/783).

Nous estimons que l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région continue de servir de pierre angulaire de la stabilité régionale. Nous appuyons la mise en œuvre inconditionnelle par tous les signataires de leurs engagements, notamment le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, la non-ingérence dans les affaires intérieures, le renforcement des mesures de confiance et le développement de la coopération régionale et de l'intégration économique. Nous sommes convaincus que la mise en œuvre intégrale des dispositions de l'Accord-cadre aura une incidence positive sur la situation générale en matière de sécurité dans la région des Grands Lacs.

La situation en République démocratique du Congo demeure un facteur crucial pour assurer la sécurité dans la région. Nous assistons actuellement à d'importants changements dans la vie de cet important État d'Afrique centrale qui ont déjà eu un impact sur l'ensemble de la région. Nous saluons les efforts déployés par le Président Félix Tshisekedi pour parvenir à la stabilité politique, notamment en établissant des relations constructives avec ses voisins. Nous avons pris note avec satisfaction des sommets tenus en mai et août à Kinshasa et à Luanda avec les dirigeants des États de la région, ainsi que des décisions qui y ont été prises

pour renforcer la sécurité dans la région des Grands Lacs. Nous avons pris note de l'important mémorandum d'accord entre les Présidents du Rwanda et de l'Ouganda signé à Luanda en août et de la première réunion des représentants des services de sécurité des États de la région, tenue à Kinshasa en juin avec la participation du Bureau de l'Envoyé spécial.

Nous demeurons gravement préoccupés par la situation dans les provinces de l'est de la République démocratique du Congo, où une situation politique et militaire difficile persiste et où les attaques des groupes armés illégaux, les affrontements intercommunautaires et l'épidémie d'Ebola continuent de sévir. Dans ce contexte, nous nous félicitons des résultats obtenus par les Forces armées congolaises, de concert avec la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, dans la lutte contre plusieurs groupes. Nous appelons à tirer parti des changements positifs intervenus dans la région pour intensifier encore les efforts visant à éliminer les militants et à encourager les processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion dans une société pacifique. Il sera particulièrement important de résoudre le problème des Forces démocratiques alliées.

Nous partageons la préoccupation du Secrétaire général face à la situation humanitaire difficile dans la région des Grands Lacs. Dans le même temps, nous notons certaines évolutions positives dans la résolution du problème des réfugiés. Nous tenons tout particulièrement à souligner le rapatriement en cours des réfugiés burundais des pays voisins dans le cadre de la stabilisation de la situation dans leur pays d'origine. Nous nous félicitons des mesures mises en œuvre dans le cadre de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) pour harmoniser les stratégies nationales de rapatriement et de réinsertion des réfugiés et éliminer les causes profondes du problème. Ces efforts montrent que les acteurs régionaux participent à la recherche collective de réponses aux défis auxquels la région des Grands Lacs est confrontée. Nous espérons que les divergences qui persistent entre les dirigeants de certains pays de la région des Grands Lacs ne porteront pas atteinte à leur attachement aux principes énoncés dans l'Accord-cadre. Nous appelons les États concernés à mettre de côté leurs divergences et à continuer de coopérer sur les questions clés qui affectent la stabilité et la sécurité de toute la région. Nous sommes convaincus que des solutions durables à tous ces problèmes ne peuvent être trouvées qu'en toute indépendance, avec l'appui de la CIRGL et d'autres mécanismes régionaux,

conformément au principe que les problèmes africains appellent à des solutions africaines.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Afrique du Sud.

Qu'il me soit permis tout d'abord de m'associer aux autres orateurs pour remercier M. Huang Xia, Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs, de son exposé instructif.

L'Afrique du Sud se félicite de l'amélioration des relations et des niveaux de coopération entre les principaux pays de la région des Grands Lacs. À cet égard, nous nous félicitons des engagements renforcés pris par les chefs d'État de la région en faveur de la stabilité dans la région des Grands Lacs, comme en témoigne le rapprochement survenu dans ladite région. Cela inclut la normalisation des relations bilatérales entre le Rwanda et l'Ouganda, sous la médiation du Président Lourenço de l'Angola avec l'appui du Président Tshisekedi de la République démocratique du Congo. Nous nous félicitons de la formation d'un gouvernement d'unité nationale en République démocratique du Congo, qui, nous l'espérons, contribuera à unifier le peuple congolais sur la voie de la reconstruction nationale et du développement.

Toutefois, ma délégation demeure préoccupée par la situation sécuritaire dans l'est de la République démocratique du Congo et par la situation humanitaire dans certaines parties du pays, qui s'est détériorée pendant la période considérée. L'Afrique du Sud souligne donc qu'il importe de veiller à ce que le Gouvernement de la République démocratique du Congo renforce les capacités de ses institutions publiques, avec l'appui de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). Nous espérons que le rapport d'examen stratégique reflète la volonté du peuple congolais, exprimée dans la déclaration du pays à l'Assemblée générale (voir A/74/PV.7), de voir la formation dispensée par la MONUSCO aux Forces armées congolaises aboutir à une force pointue, bien équipée et capable de s'adapter aux conditions sur le terrain. Ma délégation est également préoccupée par l'épidémie du virus Ebola, qui a fait des victimes. À cet égard, nous saluons les efforts déployés par les partenaires régionaux et internationaux pour lutter contre l'épidémie d'Ebola et nous les exhortons à continuer d'appuyer les efforts visant à enrayer la pandémie.

S'agissant de la République centrafricaine, nous notons avec préoccupation les difficultés logistiques qui entravent la bonne application par le pays de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation. Nous sommes également préoccupés par les activités de certains acteurs non étatiques, qui continuent de violer les dispositions de l'Accord politique dans certaines préfectures, notamment en imposant des taxes illégales et en faisant obstruction au déploiement des institutions étatiques et des forces de sécurité. Nous espérons que l'action du Conseil en septembre (voir S/PV.8617) visant à assouplir l'embargo sur les armes (résolution 2488 (2019)) imprimera une forte impulsion aux efforts multidimensionnels visant à accélérer le rétablissement de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire national de la République centrafricaine. Nous nous félicitons qu'en dépit de ces difficultés la coopération et de la coordination entre l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, l'ONU, l'Union européenne et la Commission de consolidation de la paix, ainsi qu'avec d'autres partenaires bilatéraux et multilatéraux, se poursuit. Nous nous félicitons également du rôle positif que les femmes continuent de jouer dans la promotion de processus de paix locaux et inclusifs dans la région.

Dans ce contexte, nous appelons les acteurs du développement à continuer de jouer un rôle central dans la consolidation et la pérennisation de la paix dans le pays. Cela passe par la création d'institutions inclusives, le renforcement des capacités pour la prestation de services et l'investissement dans les infrastructures critiques, en vue de réduire les disparités socioéconomiques et de répondre aux facteurs qui alimentent de longue date ce conflit. La collaboration avec la Banque mondiale, l'Union européenne, la Banque africaine de développement et d'autres acteurs du développement est donc vitale pour un véritable processus de réconciliation en République centrafricaine.

Le Burundi demeure un élément important de la stabilité de la région des Grands Lacs. C'est pourquoi nous continuons d'appuyer le dialogue inter-burundais, notamment le processus de facilitation mené par la Communauté de l'Afrique de l'Est, dans l'esprit de l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi, avec l'appui de l'Union africaine et de l'ONU. L'Afrique du Sud nourrit l'espoir que les préparatifs du Burundi pour les élections de mai 2020 seront inclusifs, transparents et pacifiques.

S'agissant de la situation au Soudan du Sud, ma délégation se félicite des récentes rencontres entre le

Président Salva Kiir et le Vice-Président Riek Machar. Nous pensons qu'il s'agit d'un pas dans la bonne direction. Aussi faut-il que ce dialogue se poursuive, car cela contribuera à sortir de l'impasse qui entrave la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit au Soudan du Sud.

Nous sommes d'avis et voulons croire qu'une région politiquement stable servira de base à l'intégration économique régionale. C'est pourquoi nous réaffirmons notre position sur la nécessité de lutter contre l'exploitation et le commerce illicites des ressources naturelles, car la poursuite desdites activités compromet la bonne gestion de ces ressources. En outre, il est essentiel de veiller à ce que les pays des Grands Lacs renforcent leur coopération afin d'éliminer les groupes armés. Pour ce faire, ils doivent mettre l'accent sur une coopération sans exclusive et coordonner leurs processus de réforme du secteur de la sécurité et de désarmement, démobilisation et réintégration.

Pour terminer, l'Afrique du Sud se félicite des recommandations du Secrétaire général tendant à ce que le dialogue et la coopération sont les meilleurs moyens de régler les différends qui opposent les États signataires de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région. À cet égard, nous demandons au Conseil de se faire l'écho des appels lancés à tous les signataires de l'Accord-cadre pour qu'ils s'acquittent des engagements pris à ce titre afin d'instaurer une paix et une stabilité pérennes à long terme en République démocratique du Congo et dans la région.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République démocratique du Congo.

M. Gata Mavita Wa Lufuta (République démocratique du Congo) : Permettez-moi, au seuil de mon propos, de vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois d'octobre et de vous dire combien nous sommes honorés de voir la République sud-africaine, un pays ami, diriger les délibérations de ce jour. Je voudrais ensuite vous remercier d'avoir pris l'initiative d'organiser cette séance qui porte sur la situation dans la région des Grands Lacs en général et sur la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région en particulier. À ces remerciements, je tiens

à associer tous les membres du Conseil de sécurité pour les marques bienveillantes d'attention et de disponibilité dont ils ont toujours fait montre chaque fois qu'ils sont appelés à se pencher sur la situation concernant mon pays.

Ma délégation apprécie à sa juste valeur le rapport du Secrétaire général (S/2019/783) sur la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région que vient de nous présenter l'Ambassadeur Huang Xia, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, dont je salue la présence dans cette salle. Ma délégation déplore, cependant, que ce rapport n'ait été mis à sa disposition que tard dans la soirée d'hier.

Avant d'y revenir, je me fais le devoir de traduire pour le Conseil la vision de S. E. M. Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, Président de la République démocratique du Congo, sur la manière dont il entend voir se régler la situation prévalant dans la région des Grands Lacs, plus particulièrement dans la partie est de notre pays. En effet, comme il l'a souligné lors de la réunion de haut niveau sur l'Accord-cadre d'Addis-Abeba, tenue en marge des travaux de la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, le Président de la République, dès sa prise des fonctions, a pris la mesure des défis liés à la paix et à la sécurité dans notre pays et à la stabilité de la région. Pour ce faire, il travaille inlassablement pour remédier durablement à la préoccupante situation sécuritaire observée dans la partie est de notre pays. Eu égard à l'importance que revêt l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, considéré comme l'accord d'espoir ou l'instrument approprié pour la stabilité régionale, il a décidé de redynamiser le Mécanisme national de suivi de cet accord. Dans ce contexte, un travail d'évaluation est en cours pour dresser un état des lieux non complaisant du niveau de mise en œuvre des engagements souscrits par notre pays. Il a ensuite enclenché une nouvelle dynamique dans la recherche de la paix et la sécurité. La stratégie préconisée et employée à cet effet comprend trois volets, à savoir le renforcement des capacités des services de défense et de sécurité, la promotion de la réconciliation nationale et l'activation de la diplomatie régionale.

Sur le plan du renforcement des capacités des services de défense et de sécurité, il a engagé des opérations militaires qui sont en cours, notamment dans

les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu, pour mettre hors d'état de nuire les forces négatives qui continuent à perturber la paix et la sécurité dans cette partie du pays. Concernant la réconciliation nationale, le recours à ce processus vise à promouvoir la coexistence pacifique entre les communautés locales. Dans cette perspective, les fora seront organisés en vue de renforcer la cohésion nationale. Enfin, pour ce qui est de la diplomatie régionale, il a entrepris des tournées dans plusieurs pays de la région en vue de rétablir avec ses homologues la confiance nécessaire à la coopération et à l'intégration régionales.

C'est dans cette optique qu'il faut comprendre le rapprochement et le dialogue amorcé à Kinshasa en mai dernier à travers le sommet qui avait réuni à ses côtés ses pairs de l'Angola et du Rwanda, suivi de celui tenu à Luanda en Angola avec les Chefs d'État de ce pays, de l'Ouganda et du Rwanda, ainsi que le dernier, tenu une fois de plus à Luanda en août dernier auquel avait aussi participé le Président de la République du Congo et qui avait été sanctionné par un mémorandum d'entente entre le Président Kagame et le Président Museveni. Toutes ces rencontres constituent un pas important qui marque la détermination des dirigeants de la région à œuvrer ensemble pour la paix, la sécurité et la stabilité dans la région.

S'agissant de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), le Président de la République s'est prononcé, comme il l'a souligné lors de son allocution devant la tribune des Nations Unies (voir A/74/PV.7), pour le maintien de la MONUSCO, mais une MONUSCO non pléthorique, bien équipée, forte et dotée d'un mandat adapté aux réalités du terrain, à l'image de la Brigade d'intervention rapide. Son rêve, comme il l'a souligné lui-même, demeure celui de faire de la République démocratique du Congo un pays exportateur de la paix.

Pour revenir au rapport sous examen, ma délégation se doit de signaler aux membres du Conseil que celui-ci dans son ensemble n'appelle pas d'observations particulières de sa part. Elle juge utile, toutefois, de faire rapidement un bref commentaire. Celui-ci concerne la situation sécuritaire. Le rapport du Secrétaire général souligne, en effet, les efforts fournis par les Forces armées de la République démocratique du Congo en collaboration avec la MONUSCO pour neutraliser les groupes armés étrangers et nationaux actifs dans l'est de notre pays. Ma délégation rassure

le Conseil, comme nous ne cessons de le dire, que ces efforts se poursuivront jusqu'à l'éradication totale de ces groupes. Dans ce cadre, ma délégation se réjouit de constater que les éléments des Forces démocratiques de libération du Rwanda qui s'étaient volontairement rendus avec leurs dépendants depuis quelques années et qui étaient cantonnés dans la province Orientale, aient finalement été rapatriés au Rwanda avec le concours de la MONUSCO.

Par ailleurs, nous fondant sur la nouvelle dynamique observée dans notre pays depuis l'accession du nouveau Chef d'État au pouvoir avec les différents groupes armés qui se rendent, le Gouvernement de la République démocratique du Congo réaffirme ici sa détermination à remplir les engagements qu'il a souscrits aux termes de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba. Dans cette optique, il demande que les éléments de l'ex-Mouvement du 23 mars rentrent au pays et se mettent à la disposition des nouvelles autorités. Mon pays sollicite une fois de plus l'implication des pays de la région, mais aussi du Conseil de sécurité, pour que cette situation soit définitivement réglée.

Comme le Conseil l'aura constaté, un vent nouveau, porteur d'espoir et de confiance, souffle aujourd'hui sur la région des Grands Lacs. Ma délégation est d'avis que la région devrait saisir cette opportunité pour rétablir la confiance entre les dirigeants de la région qui doivent désormais regarder dans la même direction et travailler

ensemble, en vue de promouvoir la coopération et l'intégration régionales, comme moyen d'asseoir la paix et la stabilité dont la région a grandement besoin pour son développement. Dans cette perspective, cette évolution positive que connaît la région mérite d'être encouragée. C'est la raison pour laquelle mon pays demande aux Nations Unies et à la communauté internationale de soutenir les efforts engagés par nos dirigeants, pour que la paix, qui continue à être considérée comme un rêve, devienne une réalité pour l'ensemble des peuples de la région.

Je ne saurais clore mon propos sans remercier l'Ambassadeur Huang Xia, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, pour les efforts qu'il continue à déployer dans le cadre de son mandat, en vue du rétablissement de la paix sur l'ensemble de la région des Grands Lacs, et plus particulièrement dans mon pays. À tous les membres du Conseil de sécurité, je réitère la reconnaissance du peuple congolais et de son Gouvernement pour leur dévouement et leur engagement à la cause de notre pays.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autres oratrices ou orateurs inscrits sur la liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 40.